

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Mainvilliers	Référence : 28_B_01	Date : Septembre 2012

Inventaire de la biodiversité communale à Mainvilliers (28)

Inventaire de la Biodiversité Communale Commune de Mainvilliers



Source : www.eure-et-loir-nature.asso.fr

Historique/Contexte	<p>La commune de Mainvilliers est une commune d'un peu plus de 10000 habitants, et fait partie de l'agglomération de Chartres. Elle a décidé en 2009 de se doter d'un PLU et d'engager à ce titre une démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme, avec l'appui d'un bureau d'étude.</p> <p>Eure-et-Loir Nature a participé au comité consultatif mis en place pour cette démarche, qui a préconisé, dans sa restitution, la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale (IBC) permettant de valoriser le patrimoine naturel auprès des élus et de la population, et de mieux le prendre en compte dans les travaux d'élaboration du PLU.</p>
Calendrier	<p>-2009 : lancement du PLU</p> <p>-2011 : restitution de l'inventaire de biodiversité communale</p>
Territoire	<p>Commune de Mainvilliers</p>
Maître d'ouvrage	<p>Mairie de Mainvilliers</p>
Maître d'œuvre	<p>Eure-et-Loir Nature</p>
Objectifs	<p>-Porter à la connaissance des élus le patrimoine de leur commune afin de le préserver dans le cadre des projets d'aménagement ou de révision du PLU.</p> <p>-Permettre de mieux appréhender le fonctionnement des différentes trames écologiques et les connexions biologiques qui existent ou manquent dans ce réseau de milieu naturel.</p> <p>-Participer à l'élaboration de la trame verte et bleue.</p> <p>-Faire du patrimoine naturel communal un atout d'attractivité.</p> <p>- Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité</p>
Contenu	<p>-L'inventaire de la biodiversité à l'échelle de la commune comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ^ L'inventaire de la faune (oiseaux, insectes, amphibiens, mammifères, reptiles), ^ L'inventaire de la flore et des habitats, ^ Une cartographie des habitats, des points noirs et des zones d'intérêts ou à enjeux de la commune.



le Grenelle Environnement

	-Un rapport reprenant tous ces éléments avec des fiches actions afin d'orienter et de conseiller sur l'entretien et l'aménagement des zones d'intérêts (réelles ou potentielles)
Difficultés	<p>-Pas de réelle difficulté sur cette thématique qui rassemble finalement beaucoup plus que d'autres sujets. La biodiversité est plutôt un thème mobilisateur.</p> <p>-accéder aux espaces privés</p> <p>-obtenir une traduction effective de l'IBC dans le PLU ou la carte communale, au-delà de l'expression de déclaration d'intentions. Des compléments au PLU peuvent être assez facilement apportés en évitant une procédure lourde, mais tout dépend de la volonté politique de la municipalité.</p>
Sensibilisation	<p>La sensibilisation est constitutive de l'IBC et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⤴ La mise en place d'un comité de pilotage avec l'ensemble des personnes concernées par le suivi de l'IBC : élus chargés de l'environnement, élus chargés de l'aménagement du territoire, service urbanisme, service espace vert..., ⤴ Des animations grand public de découverte de la faune et de la flore présentes sur la commune, ⤴ Une restitution orale des inventaires réalisés auprès des élus, habitants, services : combien d'espèces végétales poussent sur la commune ? Combien d'espèces animales sont elles présentes ? Sont-elles rares, protégées ? Quels sont les sites de la commune les plus riches en biodiversité ?, ⤴ Une participation des habitants pour favoriser la biodiversité chez eux par la construction de mangeoires et nichoirs à oiseaux, la distribution gratuite de sachets de graines de fleurs destinés à être utilisés au niveau des pieds de mur.
Coût de l'opération	Variable selon la taille de la commune, et le coût/jour de la structure, mais se situe autour de 15 000€ (soit environ 45 jours de travail).
Financeurs	Les Inventaires Communaux de la Biodiversité sont financés par la Région Centre avec une participation de la commune pour couvrir les frais de déplacements
Dispositif-cadre	Stratégie régionale pour la biodiversité



le Grenelle Environnement

Finalités du développement durable	Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
Évaluation	En 2011 deux communes d'Eure-et-Loir, Mainvilliers et Champhol, se sont engagées Deux nouvelles communes, Berchères-sur-Vesgre et Vernouillet ont engagé un IBC en 2012.
Singularité	Premier inventaire du département d'Eure-et-Loire
Contacts	Eva CHERAMY (02 37 30 96 96, e.cheramy@eln28.org) Laetitia PETROFF (02 37 30 96 96) l.petroff@eln28.org Florent BRENTEAU (02 .37 18 56 74) developpementdurable@ville-mainvilliers.fr
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50